Document: EB 2009/97/R.6

Point de l'ordre du jour: 7 a) ii)

Date: 14 août 2009

Distribution: Publique

Original: Anglais



Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-septième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: Approbation

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation téléphone: +39 06 5459 2274 courriel: <u>l.lavizzari@ifad.org</u>

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374 courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations figurant dans le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-septième session.

i

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-septième session

- 1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la cinquante-septième session du Comité de l'évaluation, qui s'est tenue les 20 et 21 juillet 2009. Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation (OE); b) l'évaluation terminale du projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est de l'Argentine (PRODERNEA); c) l'aperçu du programme de travail triennal à horizon mobile (2010-2012) du Bureau de l'évaluation et les questions relatives aux ressources pour 2010; d) le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorti des observations d'OE; e) la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, assortie des observations d'OE; et f) questions diverses.
- 2. Tous les membres du Comité (Brésil, Canada, Égypte, Indonésie, Irlande, Pays-Bas, Nigéria et Suède), exception faite de l'Inde, ont pris part à la réunion. Étaient présents des observateurs des pays suivants: Guatemala, Mexique, Qatar, Royaume-Uni et République bolivarienne du Venezuela. Ont également pris part aux travaux le Président adjoint, responsable du Département gestion des programmes (PMD), le Président adjoint, responsable du Département affaires extérieures, le Directeur du Bureau de l'évaluation (OE), le Secrétaire du FIDA, le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes, entre autres.

A. Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation

- 3. Le Comité a examiné le projet de document d'orientation et le mandat en vue de l'examen par les pairs d'OE et de la fonction de l'évaluation au FIDA. Des représentants du Groupe conjoint d'évaluation (ECG) des banques multilatérales ont participé à la réunion afin de présenter ledit document et de fournir au Comité des éclaircissements et des renseignements supplémentaires.
- 4. Le Comité a formulé un certain nombre d'observations et de propositions relatives au document d'orientation et au mandat, dont les représentants de l'ECG tiendront compte dans la version révisée du document. Ce document sera soumis au Conseil d'administration à sa session de septembre 2009, pour examen. Le Comité de l'évaluation a décidé de débattre du texte révisé lors d'une séance formelle supplémentaire qui se tiendra le 4 septembre 2009. Les observations du Comité, classées en gros en cinq catégories, sont indiquées ci-dessous.
- 5. Rôles, objectifs et résultats escomptés de l'examen par les pairs. Le Comité a fait valoir que les objectifs et les résultats escomptés de l'examen par les pairs devaient être mieux définis, en soulignant qu'il convenait de prêter l'attention voulue à la Politique de l'évaluation du FIDA, dans la mesure où elle établit le cadre principal des activités d'OE. Les membres du Comité ont aussi signalé que le document d'orientation devait définir plus explicitement le rôle et la participation du Comité tout au long du processus d'examen par les pairs. De même, le rôle d'OE devait être mieux cerné, étant donné qu'il lui incomberait principalement de fournir les renseignements et les documents nécessaires pour faciliter la tâche du groupe d'examen.
- 6. **Coût-efficacité de la fonction de l'évaluation.** Le Comité a demandé que l'examen par les pairs étudie les rapports coût-efficacité et "qualité-coût" des activités d'OE; il a souligné qu'il importait de comparer la fonction de l'évaluation

¹ M. Fredrik Korfker, Évaluateur principal, Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et Vice-président de l'ECG; et M. Bruce Murray, qui pourrait présider le groupe d'examen par les pairs de l'ECG.

EB 2009/97/R.6

au FIDA avec celle d'autres institutions, en tenant compte du caractère hybride du Fonds en tant qu'institution financière internationale (IFI) et organisme spécialisé des Nations Unies. Les participants ont souligné en outre la nécessité de détailler davantage le budget alloué à l'examen par les pairs.

- 7. Composition du Groupe d'examen par les pairs. Le Comité s'est déclaré satisfait de la composition envisagée pour le Groupe d'examen par les pairs et a encouragé l'ECG à trouver des spécialistes agricoles chevronnés susceptibles de seconder les travaux du groupe. Il a indiqué que la procédure de recrutement pourrait être engagée après l'examen de la version révisée du document d'orientation et du mandat par le Conseil d'administration en septembre 2009.
- 8. **Visites sur le terrain.** En outre, le Comité a noté que des visites seraient menées dans certains pays au cours de l'exercice, afin de recueillir les points de vue et les avis d'un vaste éventail de parties prenantes.
- 9. **Délais fixés pour l'examen par les pairs.** Le Comité de l'évaluation a étudié les délais à fixer pour l'examen par les pairs et suggéré qu'il convenait de prévoir suffisamment de temps pour permettre une étude approfondie d'OE et de la fonction de l'évaluation au FIDA. De ce fait, il a envisagé la possibilité que le rapport final soit soumis au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration en avril 2010.

B. Évaluation terminale du projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est de l'Argentine (PRODERNEA)

- 10. Le Comité a félicité OE pour la grande qualité de cette évaluation et a souscrit à ses principales conclusions et recommandations. Le représentant du Gouvernement argentin² qui était présent a indiqué que celui-ci était satisfait de cette évaluation de grande qualité et de la démarche participative suivie.
- 11. Le Comité a noté que la Banque interaméricaine de développement (BID) n'avait pas cofinancé l'opération comme prévu à l'origine, ses fonds ayant servi à la demande du gouvernement à faire face aux situations d'urgence dues à la crise financière subie par l'Argentine en 2001. Le Comité a souligné néanmoins qu'il était essentiel que le FIDA fasse tout son possible pour agir en partenariat avec des organisations telles que la BID, qui étaient susceptibles de transposer et d'appliquer à plus grande échelle les initiatives novatrices mises à l'essai au titre de projets et programmes financés par le FIDA.
- 12. Le Comité a fait valoir qu'il était vital que le FIDA maintienne sa coopération avec l'Argentine afin de dégager des enseignements et des bonnes pratiques pouvant éventuellement être utiles à d'autres pays à revenu intermédiaire. Les membres du Comité ont en outre noté avec satisfaction les résultats positifs de la concertation sur les politiques, s'agissant en particulier de la contribution du FIDA à la création du Bureau du Sous-secrétaire au développement rural et à l'agriculture familiale au sein du Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation de l'Argentine.
- 13. Le Comité a souligné l'importance d'un partenariat entre le gouvernement national et les administrations provinciales pour exécuter les activités avec efficacité et obtenir des résultats sur le terrain. Il a noté également que certaines questions restaient délicates, telles que l'élargissement de la clientèle des services financiers en milieu rural, la sécurité foncière et la gestion de l'environnement. Enfin, le Comité a, entre autres questions, encouragé le FIDA à prêter une attention particulière aux femmes et aux jeunes lors des futures interventions dans le pays.

² M. Sandro Sassatelli, Directeur de la planification et de l'évaluation, Sous-secrétariat au développement rural et à l'agriculture familiale, Gouvernement argentin.

2

C. Aperçu du programme de travail triennal à horizon mobile (2010-2012) du Bureau de l'évaluation et questions relatives aux ressources pour 2010

- 14. Le Comité a convenu dans les grandes lignes des priorités, du programme de travail et des questions relatives aux ressources figurant dans l'aperçu du programme, ainsi que des destinations envisagées pour les visites annuelles devant être entreprises de 2010 à 2012³. Il a recommandé à OE d'établir une version complète du programme de travail et budget pour 2010, en tenant compte des diverses suggestions formulées lors de la cinquante-septième session.
- 15. Le Comité a invité OE à mettre au point une proposition définitive concernant les évaluations à l'échelle de l'institution devant être effectuées dans le futur. Une concertation avec la direction du FIDA sera nécessaire à cet effet, de manière à garantir que ces évaluations donnent des renseignements utiles pour les politiques/stratégies devant être élaborées sur les mêmes thèmes par la direction pendant les trois années couvertes par le programme de travail à horizon mobile d'OE. En outre, le Comité a recommandé à OE, lorsqu'il établirait la liste des évaluations à l'échelle de l'institution, de tenir compte des engagements que le FIDA doit tenir au cours de la période de la huitième reconstitution.
- 16. Dans le même registre, le Comité a fait état de la nécessité, pour OE, de réfléchir aux implications, pour son programme de travail et ses ressources, de l'augmentation prévue de l'ensemble du programme de travail du FIDA au cours de la huitième reconstitution.
- 17. OE a été invité à décrire dans le document complet sur le programme de travail et budget devant être examiné par le Comité en octobre 2009 sa démarche et les activités prévues dans deux domaines spécifiques, à savoir: i) les moyens de consolider la boucle d'apprentissage; et ii) le rôle d'OE en matière de renforcement des capacités d'évaluation des pays partenaires. Sur un autre thème, le Comité a encouragé OE à étudier les possibilités de mener des évaluations conjointes qui permettraient notamment de mettre en œuvre plus largement la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et de renforcer les partenariats avec d'autres institutions.
- 18. Le Comité a suggéré que de plus amples renseignements lui soient communiqués en octobre 2009 sur les ressources humaines et financières d'OE, y compris le nombre de cadres associés au sein de ses services et une ventilation des coûts par activité.
- D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorti des observations du Bureau de l'évaluation
- 19. Le Comité a félicité la direction de la grande qualité de ce document et a en outre globalement fait siennes les observations formulées par OE.
- 20. Le Comité a jugé que le document permettait utilement de retracer l'évolution de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation au fil des ans. Par exemple, il permettait d'analyser l'avancement de ces recommandations sur un certain laps de temps (en l'occurrence de 2004 à 2007) et rendait compte également de l'application des recommandations pour une année donnée.
- 21. Le Comité a noté avec satisfaction qu'aucune recommandation n'était en instance pour l'année en cours. Toutefois, il a relevé un point important, à savoir le faible taux de suivi des recommandations issues de l'évaluation par les gouvernements

³ Des visites de terrain seront menées en Inde en 2009, au Mozambique en 2010, au Yémen en 2011 et au Ghana en 2012

3

partenaires. Il s'agit d'un élément essentiel, du fait notamment que les évaluations d'OE montrent de plus en plus que le rôle du gouvernement est essentiel dans la réduction de la pauvreté rurale. Le Comité a encouragé la direction à trouver des mécanismes de suivi permettant de veiller à ce que les gouvernements appliquent intégralement et en temps voulu les recommandations pertinentes issues de l'évaluation.

- 22. Le Comité a souscrit à la suggestion d'OE concernant la définition d'une nouvelle famille thématique relative aux activités non financières dans le prochain PRISMA. Ainsi, le nombre croissant de recommandations ayant trait aux activités non financières fera l'objet de l'attention voulue, qu'il s'agisse de concertation sur les politiques, de renforcement des partenariats ou de gestion des savoirs. Par ailleurs, le Comité a souscrit à l'idée qu'il convenait d'analyser et d'expliquer plus en détail les raisons pour lesquelles une recommandation donnée n'avait été que partiellement appliquée ou n'était plus pertinente.
- 23. En réponse à une demande du Comité, OE a précisé que le nombre d'évaluations qu'il avait entreprises était resté plus ou moins stable d'une année à l'autre. La diminution du nombre d'évaluations examinées dans le dernier PRISMA tenait à plusieurs raisons, un élément essentiel étant que les recommandations issues de certaines évaluations achevées ne seront appliquées qu'en 2009, une fois que la direction aura mis au point le programme d'options stratégiques pour le pays ou le projet en question.

E. Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, assortie des observations du Bureau de l'évaluation

- 24. Le Comité a pris note avec satisfaction du projet de politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, ainsi que des observations formulées par OE. Comme il est d'usage, ces observations sont jointes en annexe au document, pour faciliter l'examen de la politique par le Conseil.
- 25. Les membres du Comité ont reconnu que des efforts devraient être consacrés à la mise en œuvre de la politique. Ils ont souscrit à l'avis de la direction selon lequel il conviendrait pour cela d'affiner, le cas échéant, les directives opérationnelles existantes⁴, plutôt que mettre au point de nouvelles directives spécifiques à la politique. Le Comité a invité la direction à exposer verbalement le plan d'application de la politique, assorti d'un calendrier, lors des délibérations du Conseil.
- 26. Par ailleurs, le Comité a souligné la nécessité de veiller à ce que les systèmes de suivi-évaluation au niveau des projets soient encore affinés pour y inclure des indicateurs relatifs aux peuples autochtones, afin que la collecte et la notification des données soient plus aisées et plus pertinentes.
- 27. Les membres du Comité ont invité le FIDA à prêter dûment attention aux valeurs sociales et culturelles ainsi qu'à la situation locale lorsqu'il s'efforcerait de promouvoir la participation des peuples autochtones et les consulterait. Certains membres du Comité ont fait valoir par ailleurs le rôle essentiel des gouvernements en ce qui concerne la mise au point d'activités et de projets destinés spécifiquement aux peuples autochtones.
- 28. Lors de l'examen du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, certains membres du Comité ont invité la direction à trouver des moyens de s'assurer qu'il en soit tenu compte pour élaborer la nouvelle politique du FIDA en matière de dons.

.

⁴ Notamment les directives relatives à la préparation et à l'exécution de programmes d'options stratégiques pour les pays axés sur les résultats et les directives opérationnelles concernant la supervision et l'appui à l'exécution des projets et programmes financés par les prêts et dons du FIDA.

F. Questions diverses

29. **Procès-verbal du Comité de l'évaluation.** Le Comité a demandé des précisions au sujet de la rédaction du procès-verbal de ses sessions. Il a appris avec satisfaction que le procès-verbal est établi par OE et communiqué dans le mois suivant la session en question aux membres du Comité, afin qu'ils formulent leurs observations.